

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21107204



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

31 AOUT 2021

Greffé

Le greffier

N° d'entreprise : **0410 081 950**

Nom

(en entier) : **Association des Eleveurs et Détenteurs de Bétail Bovin
de la Province de Liège**

(en abrégé) : **A.P.E.D.B. de Liège**

Forme légale : **asbl**

Adresse complète du siège : **Rue de la Clef 41, B-4650 Herve**

**Objet de l'acte : Renouvellement du Conseil d'administration 2021 et nomination nouveau
président**

Conformément à l'article 11 des statuts adoptés en assemblée générale du 18 avril 2005 et publiés à l'annexe du Moniteur Belge du 4 mai 2005,

L'Assemblée Générale, tenue le 28 juin 2021 à Herve, a procédé au renouvellement de la moitié du conseil d'administration :

....

5. Renouvellement du Conseil d'Administration de l'APEDB de Liège (moitié)

Sont réélus :

En BBB : Henri Herman et Louis-Joseph Lamontagne

En PN : Didier Gustin, Philippe Pieper, Joseph Ponthier, Jean-Pierre Xhonneux

En PR : Patrick Krings et Guido Stoffels

Monsieur Bernard Lambert reste observateur pour la régionale de Hannut, aucun candidat n'ayant été présenté.

Le conseil d'administration qui s'est tenu directement après l'assemblée générale du 28 juin 2021 à Herve a désigné à l'unanimité Henri Herman comme nouveau président ainsi que Patrick Krings et Joseph Ponthier comme vice-présidents

.....

4. Désignation d'un nouveau président

Le conseil d'administration remercie Joseph Ponthier pour les 12 ans passés à la présidence de l'A.P.E.D.B. de Liège. Le quota des mandats autorisés étant atteint (3x4 ans), un nouveau président doit être désigné. Aucune candidature n'ayant été soumise, Patrick Krings propose Henri Herman à la présidence.

Le conseil d'administration marque son approbation et Henri Herman est élu à la majorité.

Henri Herman remercie l'assemblée pour sa confiance et accepte la présidence tout en soulignant qu'il compte sur la collaboration de chacun et particulièrement des deux vice-présidents.

Patrick Krings est confirmé dans sa fonction de vice-président et Joseph Ponthier accepte la seconde vice-présidence.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

Pour l'Association,

La Secrétaire,
F. Fafchamps

Le Président,
H. Herman

Déposés en même temps, extraits des P.V. de l'Assemblée Générale ordinaire du 28/06/2021 et du conseil d'administration du 28/06/21 au greffe du tribunal de commerce de l'arrondissement judiciaire de Verviers.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).